EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 06/10/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-20211005-115634-DE-1-1

Date de mise en ligne :

certifié exact,

Séance du mardi 5 octobre 2021
D-2021/343

Aujourd'hui 5 octobre 2021, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Monsieur Stéphane PFEIFFER présent à partir de 16H40, Monsieur Marik FETOUH présent à partir de 15h20 Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 16h00, Monsieur Stéphane GOMOT présent jusqu'à de 17h17, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 18h50.

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIERE, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Catherine FABRE,

Capc musée d'art contemporain. Labellisé Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National. Convention subvention 2021. Autorisation. Signature

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par courrier du 19 janvier 2021, la direction générale de la création artistique du ministère de la culture et de la communication a confirmé l'attribution au Capc du label centre d'art contemporain d'intérêt national.

Par courrier du 30 mars 2021, la direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine a confirmé l'attribution d'une subvention de 80 000 € au Capc Musée d'art contemporain de la Ville de Bordeaux au titre de l'exercice 2021.

L'Etat s'engage dans un soutien du fonctionnement du Capc Musée d'art contemporain de Bordeaux pour l'année 2021 sur la base de la signature d'une convention avec la Ville de Bordeaux.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention annuelle 2021 pour une subvention de fonctionnement et tous les documents afférents.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles
Nouvelle-Aquitaine

La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,

Préfète de la Gironde

Convention annuelle 2021

Subvention de fonctionnement

VU le règlement (UE) n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au *Journal officiel de l'Union européenne* du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

VU le régime cadre exempté de notification N°SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2023 ;

VU la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ;

VU le décret n° 2020-1754 du 29 décembre 2020 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret 2010-146 du 16 février 2010 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de Gironde ;

VU l'arrêté du 15 janvier 2021 portant nomination à compter du 15 février 2021 de Madame Maylis DESCAZEAUX directrice régionale des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté de la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine n° R75-2021-02-15-003, en date du 15 février 2021, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Madame Maylis DESCAZEAUX, Directrice régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine ;

VU la décision de subdélégation n° R75-2021-06-11-00008, en date du 11 juin 2021 de Madame Maylis DESCAZEAUX, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine en matière d'ordonnancement secondaire ;

VU le programme n° 131 de la Mission Culture ;

VU la demande de subvention déposée le 02 juin 2021 ;

Sur proposition de la Directrice Régionale des Affaires Culturelles.

Entre

D'une part, l'État, ministère de la culture, représenté par Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et désigné sous le terme « l'administration »,

Et

D'autre part, la Commune de Bordeaux, pour l'établissement CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux géré en régie directe, dont le siège social est situé Place Pey Berland – 33000 Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Pierre Hurmic, dûment mandaté.

SIRET : 213 300 635 00017 Code APE 8411 Z

Identifiant Chorus : 2100015233

Catégorie de bénéficiaire : 63

et ci-après désignée « le bénéficiaire »

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

Considérant que l'aide octroyée concerne le domaine suivant : arts visuels, et est donc compatible avec le marché intérieur au sens de l'article 107, paragraphe 3, du traité et est exemptée de l'obligation de notification prévue à l'article 108.

Article 1 - Objet de la convention

Par la présente convention, le bénéficiaire s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le programme d'actions suivant : accompagnement de la labellisation « Centre d'art contemporain d'intérêt national » de la structure.

Article 2 - Durée de la convention

La convention est conclue pour l'exercice **2021**.

Article 3 – Conditions de détermination du coût

3.1 Le coût total du programme d'actions sur la durée de la convention est évalué à **886 000 EUR** conformément aux budgets prévisionnels en annexe II et aux règles définies à l'article 3.3 ci-dessous.

3.2 Les coûts annuels éligibles du programme d'actions sont fixés en annexe II à la présente convention ; ils prennent en compte tous les produits et recettes affectés au programme d'actions.

3.3 Les coûts qui peuvent être pris en considération comprennent tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre du programme d'actions qui notamment respectent les conditions des 4. et 5. de l'article 53 du règlement (UE) n°651/2014.

3.4 Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, le bénéficiaire peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de son (ses) budget(s) prévisionnel(s) à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions et qu'elle n'excède pas 10 % au regard du coût total estimé visé à l'article 3.1.

Le bénéficiaire notifie ces modifications à l'administration par écrit dès qu'elle peut les évaluer.

Le versement de la subvention conformément aux articles 5.1 et 5.2 ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par l'administration de ces modifications.

Article 4 – Conditions de détermination de la contribution financière

Au titre du règlement (UE) n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, l'administration contribue financièrement au programme d'actions visé à l'article 1er de la présente convention.

La contribution de l'administration est une aide au fonctionnement, et prendra la forme d'une subvention. Elle n'en attend aucune contrepartie directe.

4.1 L'administration contribue financièrement pour un montant prévisionnel de **80 000 EUR**, équivalant à **9,03 %** du montant total estimé des coûts éligibles sur l'ensemble de l'exécution de la convention, établis à la signature des présentes, tels que mentionnés à l'article 3.1.

4.2 Pour l'année **2021**, une subvention de **80 000 EUR** est accordée au bénéficiaire.

Article 5- Modalités de versement de la contribution financière

5.1 L'administration verse **80 000 EUR** à la notification de la convention.

5.2 La contribution financière relative à l'article 4.1 est répartie de la façon suivante :

Groupe de marchandise : 10.03.01
Centre de coût : CCDDR09033
Axe ministériel : 02 – Fonctionnement

BOP/Action/Sous-action	131/02/08	N° arpège	
Code activité	13100050301	Objet	Accompagnement de la labellisation
Libellé activité	Centres d'art conventionnés d'intérêt national		
Montant	**80 000,00 €**		

Elle sera créditée au compte de la Commune de Bordeaux, selon les procédures comptables en vigueur. Les versements seront effectués à :

Tiers titulaire du compte : Recette des Finances de Bordeaux Municipale

Domiciliation bancaire : BDF Bordeaux

Code établissement : 30001 Code guichet : 00215

Numéro de compte : C330000000 / Clé RIB : 82

L'ordonnateur de la dépense est la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine.

Le comptable assignataire est le directeur départemental des finances publiques de la Vienne.

Article 6 – Justificatifs

Le bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- Le compte rendu financier. Ce document est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du projet comprenant les éléments mentionnés à l'annexe I et définis d'un commun accord entre l'administration et le bénéficiaire. Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée.
- Les comptes annuels et, lorsqu'un texte législatif ou réglementaire l'impose, le rapport du commissaire aux comptes, le cas échéant, la référence de leur publication au *Journal officiel* ;
- Le rapport d'activité, le cas échéant.
- Tout autre document nécessaire à la compréhension du programme d'actions

Article 7 – Autres engagements

7.1 Le bénéficiaire informe sans délai l'administration de toute modification de son identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

7.2 En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, Le bénéficiaire en informe l'administration sans délai.

7.3 Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission européenne.

Article 8 – Communication

Le bénéficiaire de cette subvention s'engage à indiquer de façon lisible et explicite la participation de l'État à la réalisation de son programme d'actions par une publicité appropriée conforme au logo fourni par la DRAC, la préfecture de région ou les préfectures de département, sur tous les supports de communication et d'information du public pendant la réalisation du projet *https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine/La-DRAC-Nouvelle-Aquitaine/Logos* .

Article 9 – Sanctions

9.1 En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard des conditions d'exécution de la convention par *le bénéficiaire* sans l'accord écrit de l'administration, celle-ci peut ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.

9.2 Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 6 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression de l'aide**.**

9.3 L'administration informe le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

Article 10 – Évaluation

L'administration procède à la réalisation d'une évaluation de la réalisation du projet auquel elle a apporté son concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif.

Article 11 – Contrôle de l'administration

11.1 Pendant et au terme de la présente convention, un contrôle sur place peut être réalisé par l'administration. Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression de l'aide.

11.2 L'administration contrôle annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions. L'administration peut exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure au total annuel des coûts éligibles du programme d'actions augmentés d'un excédent raisonnable prévu par l'article 3.4, dans la limite du montant prévu à l'article 3.2 ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

Article 12 – Conditions de renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention annuelle est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 10 et aux contrôles de l'article 11.

Article 13 – Avenant

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par l'administration et le bénéficiaire. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

Article 14 – **Annexes**

Les annexes I (Descriptif du programme d'actions) et II (Budget du programme d'actions) font partie intégrante de la présente convention.

Article 15 – **Résiliation de la convention**

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Article 16 – Recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Bordeaux.

La décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Telerecours Citoyens, accessible par le site internet « www.telerecours.fr ».

Bordeaux, le

Pour le bénéficiaire

Le Maire

Pierre Hurmic

Pour la Préfète

ANNEXE I : LE PROJET

Projet : Accompagnement de la labellisation

Activité culturelle :	Programme d'expositions d'art contemporain et programme d'activité d'éducation artistique et culturelle
Public(s) visé(s) :	Tous les publics dont public scolaire et extra scolaire
Localisation :	Bordeaux – Capc musée d'art contemporain
Moyens mis en œuvre :	Bâtiment Capc - musée d'art contemporain de la ville de Bordeaux
Descriptif du projet :	**Expositions** - Jusqu'en 2022 **Le Tour du jour en quatre-vingts mondes** Un regard décentré sur la collection du Capc Galeries Ferrère et Foy (2étage) Commissariat : Sandra Patron Empruntant son titre à un recueil de textes de Julio Cortázar, l'exposition Le Tour du jour en quatre-vingts mondes revisite les oeuvres majeures de la collection du Capc sous l'angle de systèmes de représentation renouvelés du monde. À l'instar d'autres musées européens, le Capc a construit et développé sa collection sur un socle majoritairement masculin et anglo-européen, alors même que, depuis le XVIIe siècle, l'histoire commerciale et culturelle de Bordeaux s'écrit à travers son rapport avec l'Afrique, l'Asie et les Amériques. À une époque où les contextes culturels, sociaux et politiques conditionnent l'interprétation du spectateur comme de l'historien de l'art, il devient désormais essentiel de porter un nouveau regard sur les collections publiques, qui se doivent d'acter le passage à un monde multipolaire et remettre en lumière un ensemble d'artistes dont l'importance, pour diverses raisons, a été minorée par une histoire occidentale de l'art. Le mouvement de décentrement culturel sans précédent auquel nous assistons depuis plusieurs décennies, mais dont nous ne mesurons que depuis peu le séisme culturel, politique et sociologique qu'il génère, impose une réévaluation des collections publiques qui prenne en compte les processus complexes à l'oeuvre dans la mondialisation. L'exposition Le Tour du jour en quatre-vingts mondes génère des dialogues entre artistes d'origines géographiques, de genres et de générations diverses et postule que de nouveaux récits de l'art sont possibles et souhaitables. Si elle se nourrit d'expositions récentes autour de ces questions, à l'instar de Modernités

	plurielles au Centre Pompidou en 2015 ou Intense Proximité au Palais de Tokyo en 2012, elle s'en démarque dans la mesure où, comme son titre le suggère, elle assume pleinement sa dérive poétique. Pour opérer ce dialogue, le Capc s'est associé au Centre national des arts plastiques, par le biais d'un dépôt conséquent d'oeuvres d'artistes originaires de régions extra-européennes, mais dont la démarche singulière déjoue tout déterminisme qui consisterait à réduire leur identité à un genre, une génération ou un contexte géographique déterminé. Ce nouveau corpus vient s'articuler avec des oeuvres de deux décennies charnières dans l'histoire des acquisitions du Capc – les années 1980 et 1990 – pendant lesquelles s'est construite la colonne vertébrale de la collection du musée. Commissaire : Sandra Patron, assistée d'Anne Cadenet, Valérie Lantignac, Maud Moritz et Milena Páez-Barbat Une exposition réalisée en partenariat avec le Centre national des arts plastiques Les artistes : Abounaddara Collective, Leonor Antunes, Fayçal Baghriche, Ismaïl Bahri, Olga Balema, Bernd & Hilla Becher, Nina Beier, Cecilia Bengolea, Hicham Berrada, Hemali Bhuta, Jean-Charles Blais, Valérie Blass, Sylvie Blocher, Iñaki Bonillas, Pierre Buraglio, Daniel Buren, Sol Calero, Mariana Castillo Deball, Rosemarie Castoro, Alejandro Cesarco, Cathy De Monchaux, Abigail DeVille, Daniel Dezeuze, Thea Djordjadze, Harun Farocki, Malachi Farrell, Chohreh Feyzdjou, Adriana García Galán, Dominique Ghesquière, Liam Gillick, Fernanda Gomes, Félix González-Torres, Ramin Haerizadeh, Rokni Haerizadeh, Simon Hantaï, Jenny Holzer, Rebecca Horn, Koo Jeong-A, Anne-Marie Jugnet, Seydou Keïta, Mike Kelley, Julije Knifer, Sol LeWitt, Richard Long, Benoît Maire, Didier Marcel, Randa Maroufi, Mario Merz, Mehdi Moutashar, Vik Muniz, Adi Nes, Shirin Neshat, Hitoshi Nomura, Dennis Oppenheim, Gabriel Orozco, Bruno Pélassy, Dan Peterman, Pratchaya Phinthong, Jack Pierson, Liliana Porter, Hesam Rahmanian, Younès Rahmoun, Yvonne Rainer, Neda Razavipour, Lili Reynaud Dewar, Jorge Satorre, Richard Serra, Malick Sidibé, Haim Steinbach, Vivian Suter, Oussama Tabti, Wolfgang Tillmans, Jean-Paul Thibeau, Lee Ufan, Jan Vercruysse, Kelley Walker, Ezra Wube, Chen Zhen, Andrea Zittel. Évènements liés à l'exposition - 22 janvier 2021 - Le Tour de la question conférence par Sandra Patron - 26 février 2021 Décentrements : pour une histoire connectée conférence par Morad Montazami - 26 mars 2021 Sylvie Blocher Changeons le scénario ! conférence par l'artiste

Dans le cadre du Tour du jour en quatre-vingts mondes

Titre de l'atelier : Bonjour, Hello, Buenos dias, صباح الخي, नमस्ते, Ahoj, 안녕하…

Bonjour, Hello, Buenos dias… est une invitation à la rencontre et à la découverte. Au cœur de cet atelier, les visiteurs peuvent s'installer confortablement dans l'espace salon pour y découvrir des médiations autour de l'exposition Le Tour du jour en quatre-vingts mondes ; expérimenter différentes pratiques artistiques dans la partie ateliers et mettre en couleur une microédition, le tout sous l'œil de Nicolas Oulès et de sa fresque qui nous apporte un regard décentré sur la création contemporaine, dans un panel de couleurs chatoyantes rappelant les wax et autres madras présents dans l'espace de médiation.

- **The Doldrums**

  Samara Scott

  Nef

Commissariat : Alice Motard

Jusqu'au 23 mai 2021

Pour son premier projet d'envergure en France, Samara Scott (née à Londres en 1985) investit la nef du Capc en y réalisant in situ un immense plafondartificiel composé de débris, sous lequel le public est invité à déambuler et à faire l'expérience de la double identité – numérique et matérielle, séduisante et répugnante – de ce collage alchimique à grande échelle de l'artiste britannique.

Depuis sa sortie du Royal College of Art de Londres en 2011, Samara Scott poursuit un travail qui se nourrit du contexte de l'ultra-consommation pour réaliser des installations colorées nocives et chatoyantes à partir de produits transformés ou de déchets organiques et chimiques issus de la grande distribution. Chacune des interventions de l'artiste est précédée, en amont, d'une batterie de tests, dans lesquels elle éprouve, à des fins esthétiques, la résistance et les performances des multiples matériaux qui composent ses oeuvres, parmi lesquels on retrouve fréquemment éponges, papier hygiénique, vernis à ongles, feuilles de salade, assouplissant, cendre de cigarettes, dentifrice, bougies, collants, ou encore papier aluminium, parmi tant d'autres…

Au Capc, l'artiste a tendu un voile semi-opaque, qui divise horizontalement l'espace central du musée d'art contemporain de Bordeaux, formant un plafond de 1000 m2 à hauteur des mezzanines surplombant sa majestueuse nef. Sur cette surface plane nouvellement créée, elle a réalisé une gigantesque composition « picturale », sorte de grand tableau matiériste coloré, à partir de matières plastiques, textiles, fluides et d'objets de rebut ou d'éléments en référence à l'ancienne fonction du bâtiment abritant le Capc comme entrepôt pour denrées coloniales telles que le café, le coton, les épices, au XIXe et au début du XXe siècles.

	L'installation s'appréhende par en-dessous comme par au-dessus, offrant ainsi aux visiteurs deux aspects très distincts d'une même oeuvre. Vue d'en bas, l'oeuvre est lisse et ne livre d'elle-même que son image : celle d'un ciel irides-cent qui semble tour à tour flotter, trembler et onduler à mesure que l'on circule sous ce dernier ; ou celle d'une mer scintillante dans laquelle on est immergé et dont on essaie de rejoindre, à la nage, la surface, d'où filtrent les rayons du so-leil. D'en haut, c'est une autre histoire : la contemplation de la pièce depuis les mez-zanines permet de découvrir les déchets qui composent ce paysage accidenté du XXIe siècle et d'embrasser sa pleine « positivité toxique ». Commissaire : Alice Motard Évènements liés à l'exposition - 17 & 18 octobre 2020 YOGA GÉANT dans la Nef par Barbara Fecchio (WE YOGA) - The Doldrums Sessions DJ sets en ligne d'Eddie Ladoire (Unendliche Studio) et Memory Scale (Splank Studio) en partenariat avec l'IBOAT - Résidence-fiction Workshop avec la Dirty Art Foundation (DAF, Amster-dam) et l'ebabx (Bordeaux). Un projet de Elise Ehry (DAF), Daría Galabriel (ebabx) et Anna Reutinger(DAF). Avec le concours de Venus Berry et les étudiant.e.s de l'ebabx. Projection en ligne de Palacon (le film) restitution filmée de la résidence-fiction réalisée du 7 au 11 décembre 2020. - 22 mai 2021 The Doldrums Live Sessions DJ set live de clôture, dans exposition avec Memory Scale et L'I BOAT SOUNDSYSTEM. en parte-nariat avec L'IBOAT, Bordeaux. - 23 mai 2021 Jamskating Session Démonstration de rollerdance dans l'exposition en partenariat avec les BDX Rollergirls, Bordeaux - **Mere Skyn** **Samara Scott invite Cory John Scozzari** Espace Cosa mentale Commissariat : Cory John Scozzari

	Cosa mentale offre aux artistes, commissaires et autres personnalités associé.e.s à la programmation du CAPC, un espace d'expression d'une nature autre que celui de l'exposition. Il peut s'agir de prolonger leurs réflexions et leurs recherches, de partager leurs sources, de promouvoir la pratique de leurs pairs, ou de revendiquer leur filiation. L'espace qui est consacré à ces cartes blanches permet le déploiement à plus grande échelle de mood boards (« murs d'humeur »), ces murs d'images que l'on retrouve dans nombre d'ateliers d'artistes et qui permettent de nourrir la pensée et d'ancrer idées et projets en images. « Une tempête de neige dans un globe en verre tombé de la main d'un enfant. L'eau rouge de la boule gicle sur les draps blancs de son lit. » – Derek Jarman, Chroma Mere Skyn est une sélection d'oeuvres de dix-huit artistes et collectifs d'artistes opérée en relation à l'installation The Doldrums de Samara Scott, exposée dans la grande nef. Alliant vidéo, photographie, projection de diapositives, sculpture, installation et son, elle prend appui sur le travail de l'artiste britannique, mais en diverge à la fois par ses formes et par ses sujets. L'oeuvre monumentale de Samara Scott rend visible le maelström de déchets marins et de produits de consommation en décomposition qui menace de nous engloutir. Les oeuvres dans Mere Skyn, individuellement et collectivement, prolongent, compliquent et contredisent la proposition de l'artiste en mettant en évidence à la fois l'énergie vibratoire et la dégradation des écosystèmes marins et terrestres, en interrogeant la mondialisation, en révélant la matérialité des échanges commerciaux à l'échelle globale ou en évoquant l'histoire coloniale. Conçue comme une partition sans cesse changeante, la présentation Mère Skyn alterne moments de collision et de chevauchement, mais aussi d'immobilité. Tel un organisme qui respire, bouge et tournoie, elle contraste avec le silence et la fixité quasi-photographique du paysage dans la nef. La pluralité des artistes et des oeuvres qu'elle présente permet de répondre à et d'étendre la vision singulière et la continuité formelle de l'exposition personnelle de Samara Scott. Les artistes : Hannah Black, Pin Hui Chen, John Divola, Miguel Fernández de Castro, Pedro Herrero Ferrán, Hydrarchy, Siera Hyte, Jokkoo, Nancy Lupo, Mario Merz, Moro, Lydia Ourahmane, Berry Patten, Victor Ruìz Colomer, Rosemarie Trockel, Mona Varichon, Jala Wahid, Dominique White. - **Permanente** **Caroline Achaintre** Galeries du rez-de-chaussée Commissariat : Alice Motard Intitulée Permanente, l'exposition au Capc est l'étape finale d'un projet itinérant conçu en coopération avec Belvedere 21, Vienne ; le MO.CO. Panacée, Montpellier ; et la Fondazione Giuliani, Rome. Le travail de Caroline Achaintre té-

	moigne, d'une part, de la singularité de son parcours, qui la mène d'une forge en Allemagne à l'atelier textile du Goldsmiths College de Londres, et d'autre part, de l'éclectisme de ses inspirations qui la font se nourrir aussi bien du primitivisme revendiqué de Die Brücke que du design postmoderne du groupe Memphis. Rien d'étonnant donc à ce que l'artiste réalise des installations qui tiennent tout autant de l'étalage marchand que du cabinet ethnographique, dans lesquelles de grandes « tapisseries » colorées dialoguent avec des céramiques anthropomorphiques, où visages amphibiens et masques fétichistes ou carnavalesques se côtoient. Les oeuvres de Caroline Achaintre puisent leurs sources aussi bien dans la sculpture britannique d'après-guerre que dans l'expressionnisme allemand, la commedia dell'arte, les arts premiers ou encore les cultures urbaines (musique goth ou métal, films de série B, science-fiction). Dans son travail, l'artiste s'empare de techniques traditionnelles – tuftage, céramique, vannerie – pour insuffler vie aux dessins dans lesquels toutes ses oeuvres trouvent leur origine. Sa pratique est marquée par un constant va-et-vient entre deuxième et troisième dimension, opérant avec fluidité dans un rapport au temps soit long (pour ses oeuvres en laine tuftée ou ses sculptures en osier, par exemple, qui requièrent de passer du dessin au canevas et dont la réalisation matérielle nécessite plusieurs semaines), soit court (pour ses aquarelles ou ses céramiques, qui relèvent de gestes plus instinctifs ou spontanés). Dans un cas comme dans l'autre, l'artiste ménage à dessein des plages d'incertitude quant aux formes qui résultent de ses nombreuses expérimentations : lorsqu'elle réalise ses pièces tuftées « à l'aveugle » depuis l'arrière de son châssis à l'aide d'un pistolet à laine, ou lorsqu'elle joue de la perméabilité des matériaux et des couleurs des céramiques dont la cuisson transforme toujours profondément le rendu. Le risque, tout comme le contact physique direct avec la matière, fait partie intégrante de son modus operandi. Commissaire : Alice Motard Atelier médiation Dans le cadre de permanente de Caroline Achaintre Titre de l'atelier : De fil en aiguille Cet atelier participatif vous propose de découvrir le travail artistique de Caroline Achaintre. Au coeur de cet espace, trois ateliers immersifs vous sont proposés pour expérimenter différentes techniques de tissage et d'armure : tuftage, point de croix, tissage toile, double ou sergé… À l'abri des regards, vous pourrez laisser filer le temps. Que ce soit pour quelques minutes ou plusieurs heures, tissez le fil narratif de ces nouvelles tapisseries et partez à la découverte du monde parallèle de Caroline Achaintre, où l'humour se mêle à l'étrangeté. Un véritable carnaval de l'absurde peuplé de créatures aux masques étonnants qui vous donneront du fil à retordre !

- **Tout doit disparaitre**

Un projet hors-les-murs

Des artistes de la collection du Capc investissent des vitrines bordelaises

Commissariat : Sandra Patron

Dans le cadre de la saison culturelle Un projet hors-les-murs du Capc Musée d'art contemporain Des artistes de la collection du Capc investissent des vitrines bordelaises. Combinant des oeuvres de la collection du Capc musée d'art contemporain avec de nouvelles productions d'artistes de la collection, le projet Tout doit

disparaitre investit un ensemble de vitrines vacantes du centre de Bordeaux et propose au public une déambulation rythmée par l'expérience de l'art. De ce fait, ce projet place l'art où il ne peut se dérober au regard, quelles que soient les restrictions imposées. Les artistes présentés, par-delà la diversité de leurs pratiques, ont en commun de développer des pratiques qui détournent les objets de consommation courante et/ou qui empruntent à la culture populaire et à la société de consommation ses codes et références.

Le titre Tout doit disparaitre peut s'entendre à différents niveaux : slogan publicitaire censé attirer les clients, il doit également s'envisager ici comme un appel vibrant à reconsidérer la place de l'art dans notre société. Dans un contexte de pandémie où le débat s'est malheureusement focalisé autour de ce qui était essentiel et de ce qui ne l'était pas, ce projet postule que l'expérience de l'art, en ce qu'elle nous émeut, nous interroge ou nous scandalise, est vitale à notre espace commun. Ce qui doit disparaitre alors, ne serait-ce pas plutôt notre découragement face à un monde soi-disant sans perspectives ? Et ce qui doit advenir à contrario, n'est-ce pas plutôt un espace commun à réenchanter ?

Commissaire : Sandra Patron

- **Absalon Absalon**

Nef

Commissariat : Guillaume Désanges et François Piron

Absalon Absalon est une exposition collective qui prend comme point de départ l'oeuvre prématurément interrompue de l'artiste franco-israélien Absalon pour en proposer une interprétation renouvelée, à travers un réseau d'affinités formelles et conceptuelles avec une sélection d'oeuvres de certain·e·s artistes de sa génération. Connue pour ses Cellules, des constructions architecturales géométriques d'un blanc immaculé, que l'artiste avait conçues et construites pour les habiter, la pratique d'Absalon a souvent été considérée à l'aune d'une généalogie des avant-gardes, dans la continuation d'une abstraction radicale, générique et idéalisée, déconnectée des contingences du monde. Sans nier que l'oeuvre d'Absalon ait des traits communs avec une certaine téléologie histo-

	rique, l'exposition propose d'en questionner les intentions et significations en en proposant une approche plus subjective, politique et incarnée. À partir d'une large sélection de ses dessins, maquettes, sculptures, plans et prototypes à l'échelle un, elle entend d'abord montrer comment l'oeuvre d'Absalon s'articule autour d'un unique programme, dont la trajectoire linéaire devait aboutir à un projet de vie, qui dépasserait le champ de l'art. Dès lors, sous son minimalisme de surface perce une multitude de questions sociales, affectives et psychologiques, qui toutes concernent l'émancipation d'un corps physique par rapport au corps social. Une échelle politique, mais absolument personnelle, minoritaire et non prescriptive, telle une poche de résistance lovée au coeur du système, plus implosive qu'explosive. Au sein des Cellules, il est moins question de claustrophobie ou de retranchement que de la construction d'un espace mental et physique à l'échelle un, à la fois protégé et connecté. Un bio-dispositif parasite qui fonctionne comme un lieu de vie et de soin dans un environnement considéré par l'artiste comme un ensemble d'assignations et de déterminations culturelles dont son oeuvre doit lui permettre de s'affranchir. En regard de cette utopie concrète, dans une logique de dépliage plus que de dialectique, un choix précis de travaux de huit artistes (Alain Buffard, Dora García, Robert Gober, Felix González-Torres, Marie-Ange Guilleminot, Mona Hatoum, Laura Lamiel, Myriam Mihindou) crée des perspectives multiples, qui sont autant de courroies de transmission vers des questions culturelles, spirituelles, identitaires, poétiques et sentimentales, dissimulées au coeur de l'oeuvre-programme d'Absalon, en allant au-delà de son premier abord monolithique et insondable. Elle place rétrospectivement la carrière fulgurante d'Absalon non pas au sein d'un hypothétique esprit des temps (celui des années 1990), mais dans un réseau de résonances politiques, formelles et affectives dont les échos s'entendent encore aujourd'hui. Une exposition coproduite avec l'Institut Valencià d'Art Modern (IVAM) Commissaires : Guillaume Désanges et François Piron Les artistes Absalon, Alain Buffard, Dora García, Robert Gober, Felix González-Torres, Marie-Ange Guilleminot, Mona Hatoum, Laura Lamiel, Myriam Mihindou Dans le cadre de Absalon Absalon Titre de l'atelier : Cellula Au cœur des expositions, les publics ont accès à des espaces de médiation autonome. De libres expérimentations de techniques, d'outils et de matériaux sont proposées en écho aux projets artistiques. Cellula (Cellule en latin) est une invitation à l'introspection et au recentrement de chaque individu. Au cœur de cette architecture cachée et en colimaçon, les visiteurs peuvent construire leur propre habitation à l'aide de petites briques en écho à l'exposition Absalon-Absalon. Dans un univers des plus neutres rappelant l'intérieur des cellules pensées par

	l'artiste, nous vous invitons à partager vos constructions sur Instagram avec le hashtag #cellula. LEGO® est une marque protégée du Groupe LEGO. Le Groupe LEGO n'est pas responsable de cette exposition et la responsabilité du groupe ne peut être mise en cause. - **Deux soeurs** **Chiara Camoni** Galeries du rez-de-chaussée Commissariat : Alice Motard Le travail de Chiara Camoni, qui comprend dessins, sculptures, vidéos et installations, prend forme dans l'espace domestique et émane le plus souvent d'expériences collectives. Depuis ses études à l'Académie des beaux-arts de Brera à Milan, dont elle sort diplômée en sculpture en 1999, l'artiste a laissé l'art pénétrer jusqu'aux moindres recoins de sa vie ou, plutôt, fait de celle-ci un art, à la fois communautaire et introspectif. Dans une tradition héritée de l'arte povera comme de certains artisanats régionaux italiens, elle réalise ses oeuvres à partir de matériaux naturels (terre glaise, bois, plantes, laine animale) qu'elle collecte autour de Fabbiano, le village de montagne toscan où elle vit et travaille entourée des siens. Son assistante attitrée fut longtemps sa grand-mère, qu'elle chargera, jusqu'à la mort de cette dernière, de réaliser un dessin par jour pour vaincre sa « mélancolie ». Souvent, sa cuisine ou son jardin se transforment en ateliers de céramique, où ses amis et les enfants des alentours viennent malaxer la terre et laisser leurs mains s'émanciper tout en conversant. Le lâcher-prise et l'intuition sont deux principes opérants dans son travail. Les connaissances ancestrales et savoir-faire vernaculaires, et la manière dont ils sont transmis d'une génération à l'autre, sont au coeur d'une pratique quotidienne empreinte des théories éco ou cyberféministes de philosophes comme Donna Haraway ou Rosi Braidotti, deux figures tutélaires pour l'artiste dont elle aime à partager les écrits lors de lectures publiques. une plongée dans un travail collégial et situé. Elle se déploie en miroir dans les galeries du rez-de-chaussée de l'espace du musée, et recompose un intérieur privé, jouant des usages généralement assignés aux différentes pièces d'une maison (les chambres, le salon, la cuisine, l'atelier ou le bureau, etc.). À chacune de ces fonctions répondent des oeuvres – parmi lesquelles des impressions végétales sur soie formant une tente, un sol de dalles en terre cuite aux motifs kaléidoscopiques ou encore une sculpture faite de céramique et de bougies qui se consument – lesquelles s'organisent en paires se faisant écho de part et d'autre des deux ailes de l'espace d'exposition. Elles se jouent du temps,

de son passage et de la manière dont il transforme également l'appropriation que l'on peut faire de chacun de ces espaces selon l'heure de la journée.

L'exposition de Chiara Camoni offre une traversée dans une pratique qui sublime le quotidien et la répétition, un art organique et producteur de formes qui se renouvellent chaque matin, habitent chaque moment de la journée et se mettent en veille à la nuit tombée.

Commissaire : Alice Motard

Cette exposition bénéficie du généreux soutien de Q-International.

- **BADABOUM (error system)**

Kengné Téguia

Galerie Arnozan

Accompagnement de Marion Vasseur Raluy

Dans le prolongement de son invitation en résidence au Capc, Kengné Téguia présente BADABOUM (error system), sa première exposition personnelle en France. Pour le communiqué de presse, l'artiste propose une bande-annonce révélant de manière partielle le projet. Sa forme définitive ne sera dévoilée qu'au moment de l'ouverture de l'exposition, compte tenu et en respect de la pratique expérimentale de l'artiste.

À partir d'une nouvelle série d'oeuvres sonores, Kengné Téguia raconte le récit fragmentaire d'un fantôme piégé dans le bâtiment du Capc. Se référant au cinéma d'horreur et aux thrillers, la présence spectrale parvient à se transformer et s'émanciper en utilisant la LSF (Langue des Signes Française), le chant, les technologies sonores, analogiques et numériques.

Un écosystème complexe réfléchi par l'artiste se déploie hors des murs, notamment dans l'espace public, via l'installation d'une série d'affiches dans la ville de Bordeaux (à confirmer) ainsi que dans l'espace virtuel grâce à la création d'un site internet.

Lien de la bande-annonce : https://vimeo.com/538198848/9b388ba8f9 Kengné Téguia (né en 1987, Orléans) est un artiste noir Sourd cyborg séropositif, il travaille à partir du son « deafinitivement ».

#TheBLACKRevolutionwillbeDEAFinitelyLOUD.

Accompagné par Marion Vasseur Raluy Le terme d'accompagnement est utilisé pour désigner la relation entre un artiste, entre autres, Sourd et une commissaire d'exposition entendante. Afin de respecter la surdité de l'artiste et de déconstruire les rapports de domination (validiste, raciste,...) cette qualification a été préférée à celle de commissaire.

Les Furtifs résidence d'artistes

Les Furtifs le nouveau programme de résidence du Capc emprunte son nom au roman éponyme de science-fiction de Alain Damasio, dans lequel les furtifs sont des êtres de chair et de sons, à la vitalité hors norme, qui métabolisent dans leur trajet aussi bien pierre, déchet, animal que plante pour alimenter leurs métamorphoses incessantes. Ce projet souhaite renverser la logique habituellement proposée aux artistes, consistant à recevoir un format prédéfini auquel ceux-ci sont tenus de se conformer.

La résidence est à penser comme un espace et un temps modulable en fonction du projet développé par l'artiste. Elle n'a ni forme ni durée préconçue. Le temps de résidence est agencé sur mesure en fonction de l'emploi du temps de l'artiste et de la nature du projet qu'il·elle souhaite développer (productions courtes et intenses ou au contraire au long cours, en collaboration avec d'autres champs disciplinaires ou avec d'autres interlocuteur·ices: musicien·nes, danseurs·ses, associations, groupes scolaires).

Pour cette première année et sur une invitation de Marion Vasseur Raluy, la commissaire associée au programme de résidence, les artistes selectionné.es sont Clémence de La Tour du Pin, Louise Siffert, Kengné Téguia et Mona Varichon.

Autres événements

18 & 19 septembre : Les Journées du Patrimoine

Octobre : La Nef, une performance audiovisuelle cyberpunk de l'écrivain Alain Damasio et de l'artiste plasticien Thomas Teurlai.

14 octobre Banquet des Amis du Capc

novembre – décembre 2021 : Cours d'histoire de l'art #1

Art : une histoire de la violence par Guillaume Désanges

Cours d'histoire de l'art #2

L'objet humilié par Guillaume Désanges

décembre 2021

Braderie / Foire aux livres du Capc dans la Nef du Musée

Médiation en ligne

Le contexte sanitaire a conduit l'équipe des publics à concevoir plusieurs séries de formats vidéo permettant de pallier la fermeture du musée et de continuer à entretenir le lien avec ses publics :

	Visites filmées Ces visites filmées concernent les trois expositions qui seront présentées à la réouverture du musée : l'exposition collective Le Tour du jour en quatre-vingts mondes et les expositions monographiques de Caroline Achaintre et de Samara Scott. Conçues et réalisées par les médiateurs eux-mêmes, avec l'appui du service audiovisuel, enrichies de diaporamas commentés, ces visites filmées sont proposées sur la chaîne YouTube du Capc. Elles se doublent par ailleurs d'une offre de visites filmées spécifiquement destinées au public scolaire et parascolaire : adaptant leur propos aux différents niveaux scolaires - élémentaire, collèges/lycées, université -, celles-ci ne sont pas l'objet d'une diffusion publique, mais ont été adressées à tous nos contacts de l'Éducation nationale et des centres d'animation de Bordeaux. « Capçules » et web-série autour de l'exposition Le Tour du jour en quatre-vingts-monde Également publiées sur notre chaîne YouTube, les « Capçules » sont des vidéos de 1 à 2 minutes proposant un éclairage sur une des œuvres du Tour du jour en quatre-vingts mondes. Ces formats viennent prendre la suite de la web-série qui, en huit épisodes, est venue régulièrement documenter et éclairer (sur YouTube et Instagram) le montage de cette exposition. L'Atelier 111 À défaut de pouvoir accueillir les enfants dans les espaces de l'Atelier du Regard, le Capc a initié l'Atelier 111 (1 artiste, 1 exposition, 1 atelier), toujours autour des trois expositions susmentionnées. Le principe est de proposer à un jeune artiste ou collectif d'artistes de s'inspirer du propos d'une exposition ou d'un artiste pour concevoir un atelier « en ligne », que chacun pourra suivre et réaliser chez soi. Outre le lien qu'il permet de conserver avec le public, l'objectif de ces ateliers est également d'apporter un soutien à la jeune création.		
Budget :	**Coût Global**	**Subvention DRAC**	**Autres Subventions Publiques**
	886 000 €	**80 000,00 €**	**€**

ANNEXE II BUDGET GLOBAL DES PROJETS OU PAR PROJET

Année ou exercice 2021 (Dupliqué autant de fois que nécessaire)

CAPC — **Budget prévisionnel d'actions 2021**

2021

DEPENSES		RECETTES	
Projets	**581 000,00 €**	**Recettes de fonctionnement**	**528 000,00 €**
Expositions	**488 000,00 €**	Budget primitif ville de bordeaux	522 000,00 €
Absalon, Absalon (juin-janvier 2022) - Nef	200 000,00 €	Reversement recettes locations d'espaces 2020	6 000,00 €
Exposition Chiara Camoni (juin-octobre 2021) - Galerie RDC	51 000,00 €		
Exposition Kengné Téguia (juin-janvier 2022) - Cosa Mentale	28 000,00 €	**Subventions et aides au fonctionnement**	**80 000,00 €**
Exposition Tout doit disparaître (10 juin au 29 août 2021) - Hors les murs	51 000,00 €	Subvention DRAC - Label CACIN - CPO	80 000,00 €
Exposition à déterminer - Galerie RDC (à partir de novembre 2021)	71 000,00 €		
Le tour du jour en 80 mondes	54 000,00 €	**Subventions et aides dédiées à projet**	**70 000,00 €**
Exposition 2022 - Eva Kotatkova	15 000,00 €	Subvention Label d'exposition d'intérêt national - Exposition Absalon	45 000,00 €
Divers	18 000,00 €	Subvention Q international - Exposition Chiara Camoni	5 000,00 €
Résidence Les furtifs	**30 000,00 €**	Subvention Institut Français - Exposition Absalon	10 000,00 €
Evénementiel et programmation artistique	**27 000,00 €**	Subvention DRAC - Projets de médiation	10 000,00 €
Collection	**27 000,00 €**		
Bibliothèque	**7 000,00 €**	**Mécénats et partenariats**	**208 000,00 €**
Archives	**2 000,00 €**	Convention de mécénat Wilmers	100 000,00 €
Développement des publics	**41 000,00 €**	Ville de bordeaux - engagement par convention de mécénat Wilmers	100 000,00 €
Communication	**48 000,00 €**	Mécénat Suez	8 000,00 €
Technique	**117 000,00 €**		
Nettoyage	**87 000,00 €**		
Frais généraux	**15 000,00 €**		
Gardiennage	**15 000,00 €**		
Entretien du bâtiment	**12 000,00 €**		
Administration et fonctionnement général	**27 000,00 €**		
Boutique	**60 000,00 €**		
TOTAL DES DEPENSES	**886 000,00 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**886 000,00 €**